



ÉTUDES HISTORIQUES ET CRITIQUES DES ACTIONS POSSESSOIRES,  
par M. de PARIEU, docteur en droit, ancien ministre de  
l'Instruction publique, président de section du Conseil  
d'État.

Lorsqu'on veut entreprendre un travail sur une matière de législation, le seul moyen de produire une œuvre durable, c'est d'étudier, dans ses origines et dans tous ses rapports avec l'histoire et la philosophie du droit, le sujet qu'on veut examiner.

Ainsi a fait M. de Parieu dans l'ouvrage qu'il a publié sur la possession. Ce n'est ni un traité, ni un commentaire ; ce sont, suivant le titre du livre, parfaitement justifié, des *Études historiques et critiques sur les actions possessoires*, matière des plus ardues et des plus vastes du droit, que M. de Parieu a embrassée avec une science profonde.

On a eu raison de le dire, en parlant de ces *Études* : « Cette production d'une grande valeur, laissant beaucoup à penser, éclaire d'un jour nouveau la théorie des actions possessoires (1). » « C'est grâce aux travaux de cette nature que la science du droit progresse, et qu'elle prend le caractère élevé et la haute in-

(1) M. Carol, à l'Académie de législation de Toulouse.